



2023

CODE DE TRANSPARENCE

FONDS LABELLISES ISR

GROUPAMA FRANCE STOCK ET FRANCE GAN

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| 1. LISTE DES FONDS CONCERNÉS PAR CE CODE DE TRANSPARENCE | 3 |
| 2. DONNÉES GÉNÉRALES SUR LA SGP | 3 |
| 3. DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE FONDS ISR PRÉSENTÉES DANS CE CODE DE TRANSPARENCE | 13 |
| 4. PROCESSUS DE GESTION | 21 |
| 5. CONTRÔLES ESG | 25 |
| 6. MESURES D'IMPACT ET REPORTING ESG | 26 |

1. LISTE DES FONDS CONCERNES PAR CE CODE DE TRANSPARENCE

Nom des fonds : Groupama France Stock et France Gan

2. DONNEES GENERALES SUR LA SOCIETE DE GESTION

2.1 Nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels s'applique ce Code

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT (GROUPAMA AM)

25, rue de la Ville l'Evêque

75 008 Paris

Téléphone : 01.44.56.76.76

Site web: www.groupama-am.com

2.2 Quels sont l'historique et les principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion ?

Un engagement historique en matière d'investissement responsable



Nos principes d'actions

Groupama AM vise à offrir à ses clients une gestion de conviction, résolument active dans une perspective d'investissement de moyen-/long-terme, s'appuyant de manière pragmatique sur une analyse des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

La prise en compte des critères ESG dans notre métier d'investisseur repose sur trois convictions fortes :

- L'ESG est une réponse aux mutations profondes que connaît notre économie : réchauffement climatique et nécessité d'évoluer vers une économie bas carbone, vieillissement de la population, évolution vers une économie du numérique...
- L'ESG est un outil permettant à l'investisseur d'identifier les opportunités de croissance de l'entreprise
- L'ESG est un outil permettant à l'investisseur de se prémunir contre les risques ESG susceptibles de peser sur la valorisation de l'émetteur, en réponse à la multiplication des crises liées à des enjeux de gouvernance depuis l'explosion de la bulle internet.

Groupama AM appréhende les bouleversements profonds de nos sociétés modifiant le modèle économique des entreprises selon trois transitions : une transition numérique, une transition environnementale et une transition démographique.



Une équipe de Recherche intégrée

A partir de 2003, Groupama AM a développé une méthodologie de recherche interne intégrant systématiquement une approche ESG à l'analyse financière et aboutissant à une recommandation unique. Cette démarche s'appuyait sur les expertises des analystes financiers et ESG.

En 2016, Groupama AM a franchi une étape supplémentaire dans la dynamique d'intégration ESG avec le regroupement des métiers d'analyste financier et d'analyste ESG. Aussi, tous les analystes de Groupama AM ont été formés par les analystes ESG afin d'intégrer, directement dans leurs études, les enjeux extra-financiers au même titre que les enjeux financiers.

Aujourd'hui, chaque analyste a la responsabilité de mener l'analyse financière et ESG des entreprises du secteur qu'il couvre.

Une démarche d'engagement actionnarial

La politique d'engagement actionnarial de Groupama Asset Management constitue un prolongement naturel de l'analyse ESG et de la prise en compte de ces critères dans les décisions d'investissement ; elle s'articule autour d'une politique de dialogue et de vote ancrée sur les sujets ESG et ses objectifs sont les suivants :

- Améliorer la qualité des données ESG
- Identifier et limiter les risques ESG dans les entreprises détenues
- Identifier et partager les bonnes pratiques ESG sectorielles auprès des entreprises détenues

2.3 Comment la société de gestion a-t-elle formalisé sa démarche d'investisseur responsable ?

Principaux Liens

Lien internet Guide pédagogique de la finance durable :

https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2022/02/Guide-la-finance-durable-GROUPAMA-AM_Edition-2022.pdf

Lien Internet Article 29 (Rapport ESG-Climat) :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2022/07/Rapport-ESG-2022-Article-29-Communication-sur-la-prise-en-compte-des-enjeux-ESG-dans-politique-dinvestissement-de-Groupama-AM.pdf>

Lien Internet Rapport d'engagement actionnarial :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2023/03/Politique-dengagement-2023.pdf>

Lien Internet Politique de vote :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2023/03/Politique-de-vote-2023.pdf>

Lien Internet Rapport sur les droits de vote :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2022/01/Rapport-sur-les-droits-de-vote-aux-Assemblees-Generales-au-cours-de-lexercice-2022.pdf>

Lien Internet Politique d'exclusion Energies Fossiles :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2022/12/Politique-Energies-Fossiles-Groupama-AM-2023.pdf>

Lien Internet Politique d'exclusion des armes controversées :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/Politique-Exclusion-2019.pdf>

2.4 Comment est appréhendée la question des risques/opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique par la société de gestion ?

a) Liste Charbon et Energies Fossiles Non Conventionnelles

Groupama AM établit une liste de valeurs dont plus de 20% du chiffre d'affaires repose sur des activités d'extraction du charbon ou de production d'énergie à partir du charbon. Par ailleurs les valeurs atteignant un seuil absolu de production annuelle de 20 M de tonnes ou de capacité installée des centrales à charbon de plus 10GW/an sont exclues.

Parallèlement notre approche s'applique à l'ensemble des EFNC (pétrole et Gaz extraits par fracturation hydraulique, gaz de houille, sables bitumineux, pétrole extra lourd, pétrole et gaz offshore ultra-profonds et les ressources pétrolières et gazières dans l'Arctique. Ces entreprises dont la production annuelle (pour chaque type d'EFNC) représente plus de 30% de la production totale d'énergie sont interdites au renforcement dans les portefeuilles.

Ces listes sont établies à partir des données de la Global Coal Exit List, et de la Global Oil & Gas Exit List publiées par l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) allemande Urgewald. Les résultats fournis par cette ONG sont réexaminés par notre équipe de Recherche interne.

b) Liste Grands Risques

Groupama AM suit une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG, la liste des « **Grands Risques ESG** ». S'y trouvent, d'une part, les entreprises faisant l'objet d'une controverse sérieuse et, d'autre part, les entreprises notées très négativement en Gouvernance en analyse qualitative (Pour plus de détails sur cette liste : 3.6.b).

c) Analyse interne, dont la prise en compte des risques et opportunités climat

Notre analyse interne est structurée autour de quatre piliers E, S, S et G (Environnement, Social, Sociétal, Gouvernance). L'analyse de chacun de ces piliers a vocation à déterminer si le modèle économique de l'entreprise est un risque ou une opportunité pour l'investisseur. Si l'analyse ESG a montré qu'elle constituait un bon indicateur pour anticiper les risques, elle est aussi très utile pour mesurer des opportunités d'investissements : en analysant comment l'entreprise sait s'adapter à son environnement face aux principaux enjeux que nos économies doivent gérer, elle permet de déceler les gagnants et les perdants de demain.

Groupama AM s'appuie sur son analyse environnementale afin de limiter son exposition aux deux principaux risques climatiques : risques physiques et de transition. Ainsi, dans notre méthodologie environnementale, chaque analyste s'appuie sur nos outils pour construire un raisonnement climatique et déterminer la qualité de la stratégie environnementale des valeurs qu'il suit. Cette appréciation sur la situation actuelle est assortie d'une perspective traduisant si la stratégie de l'entreprise est considérée comme un risque ou une opportunité.

Nous nous appuyons principalement sur 4 indicateurs. Pour analyser le positionnement actuel du modèle d'affaire d'une valeur, nous nous basons sur notre fournisseur de données Iceberg Data Lab pour les indicateurs suivants :

- **Part verte** : pourcentage du CA de l'entreprise généré par une technologie/activité considérée comme favorable à la transition énergétique et écologique. Plus la part verte d'une entreprise est proche de 0%, plus celle-ci est soumise à des risques de transition. La méthode de calcul de la part verte se base sur la taxonomie européenne.
- **Net Environmental Contribution (NEC)** : pourcentage de la performance environnementale de l'activité de l'entreprise sur un axe -100/100%, le 100% étant la meilleure performance actuellement réalisée. Cet indicateur permet de mesurer l'alignement du modèle économique avec la transition énergétique et écologique à un instant t. La NEC complète la part verte, et prend en compte la performance environnementale globale de l'entreprise en intégrant les enjeux environnementaux clés tels que les déchets, la biodiversité, l'eau, la qualité de l'air et le climat. Cet indicateur est un indicateur avancé et cohérent avec la taxonomie européenne faisant le bilan net des activités « vertes » et des activités « brunes ».
- **Scénario 2°C** : afin d'avoir une vision plus prospective de l'impact direct des activités des entreprises sur le climat, nous nous appuyons également sur un indicateur « Alignement scénario 2°C », qui nous fournit des éléments sur la trajectoire passée et future des émissions carbone de l'entreprise par rapport à un tel scénario.
- **Ratio d'intensité carbone** : prise en compte des émissions du scope 1, 2 et 3 (amont)¹, normalisées par million d'euros de chiffre d'affaires.
- **Biodiversité** : afin de mesurer l'impact sur la biodiversité de l'activité de l'entreprise en valeur absolue (exprimé en KM2.MSA – *mean species abundance*, soit la diminution de biodiversité, qui existait auparavant sur une surface de 1 Km2, induite par l'activité humaine).

¹ Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations d'énergie

Scope 3 : autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au scope 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

2.5 Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion ?

En 2018, la décision de mettre en place une Stratégie ESG au sein de la société de gestion a conduit à la création d'une équipe dédiée à cette stratégie, aboutissant à la création du poste de Directrice de la Stratégie ESG et à celui de Responsable Intégration ESG.

L'ESG est aujourd'hui intégré sans distinction au niveau des équipes de recherche et de gestion. Le département de la Recherche comprend une Directrice de la Recherche et de la Stratégie, 11 analystes financiers et ESG dont 2 analystes référents pour l'étude des piliers Environnemental d'une part, et Social et Sociétal d'autre part, ainsi qu'une analyste dédiée à la Gouvernance et à l'engagement actionnarial, ainsi que 3 économistes qui intègrent également les critères ESG dans leur analyse pays.

Par ailleurs, au-delà des équipes Gestion/Recherche chaque équipe de la société de gestion est impliquée dans l'activité d'investissement responsable : la Direction Générale, les équipes Marketing et Appel d'Offre, la direction RSE, les équipes commerciales, les équipes Conformité ainsi que celles de reporting.

2.6 Quel est le nombre d'analystes ISR et le nombre de gérants ISR employés par la société de gestion ?

Depuis 2016 les rôles d'analyste financier et d'analyste ESG sont regroupés au sein d'une même fonction, représentée aujourd'hui par 11 analystes (cf. réponse 2.2).

Chaque analyste a ainsi la responsabilité de mener l'analyse financière et ESG des entreprises du secteur qu'il couvre. La combinaison de ces expertises de recherche nous permet d'analyser en profondeur chaque émetteur afin d'appréhender sa situation en globalité en vue d'émettre un avis aussi précis que possible. Enfin, au sein des équipes de gestion active de Groupama AM 20 gérants sont en charge de fonds labellisés ISR, thématiques et d'impact.

Enfin, au sein des équipes de gestion active de Groupama AM 20 gérants sont en charge de fonds labellisés ISR, thématiques et d'impact.

2.7 Dans quelles initiatives concernant l'IR la société de gestion est-elle partie prenante ?

Groupama Asset Management est engagée à plusieurs niveaux au plan international dans sa démarche d'investisseur responsable. Son engagement se traduit par la participation à de nombreuses initiatives de place, une contribution aux différents travaux de réflexion et la mise en œuvre d'une politique d'engagement.

A l'international

- **PRI – Principes pour l'Investissement Responsable**

Signe de son engagement historique, Groupama AM a été un des signataires fondateurs des PRI en 2006. Groupama AM rend compte annuellement de son engagement aux PRI au sein d'un reporting dédié, et a obtenu la Notation maximale A+ en 2019 sur sa politique d'intégration ESG.

Lien Internet : <http://www.unpri.org/>

- **EUROSIF –European Sustainable Investment Forum**

Membre de l'EUROSIF en qualité de membre du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), Groupama AM contribue activement aux travaux de convergence européenne sur l'ISR auprès des autorités publiques et politiques européennes. EUROSIF est l'organisme de promotion de la finance durable au niveau européen.

Lien Internet : <http://www.eurosif.org/>

En France

- **FIR- Forum pour l'Investissement Responsable**

Groupama AM est membre du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et participe à ce titre à différents groupes de travail en collaboration avec d'autres associations professionnelles ou à but non lucratif (AFG, ORSE, AFA, CIES, FBF, SFAF...) afin de promouvoir l'ISR auprès des autorités publiques et politiques, acteurs économiques/financiers et parties prenantes. Groupama AM participe à la Commission Grand Public.

Lien Internet : <http://www.frenchsif.org/>

- **AFG – Association Française de la Gestion Financière**

Président la Commission « Finance Durable » de l'association depuis 2015, Groupama AM contribue aux différents travaux de Place sur la finance durable, en particulier ceux concernant le Label ISR, l'évolution de la réglementation, la publication des chiffres de ce marché ou encore la réponse aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Groupama AM participe au Comité du Label ISR et au Comité du Label Greenfin.

Lien Internet : <http://www.afg.asso.fr/>

- **SFAF – Société Française des Analystes Financiers**

Président de la commission « d'analyse extra-financière » entre 2014 et 2018, Groupama AM a participé à plusieurs réalisations dont l'organisation de conférences sur le reporting intégré (juin 2015) et sur le secteur financier et les enjeux environnementaux (juin 2016). Au sein de la SFAF, Groupama AM a contribué activement à la mise en place de formations sur la finance durable, et anime régulièrement ces formations.

Lien Internet : <http://www.sfaf.com/>

- **ORSE –Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises**

Groupama AM contribue depuis 2002 aux travaux du **Club Finance de l'ORSE** et participe à l'édition de plusieurs guides relatifs à la promotion de l'ISR, ainsi qu'aux différents groupes de travail axés sur les problématiques ESG.

Lien Internet : <http://www.orse.org/>

- **Membre de l'Institut de la Finance Durable**

Membre de l'Institut de la Finance Durable, initiative portée par Paris Europlace pour promouvoir la finance durable. A ce titre, Groupama AM participe à différents travaux, notamment sur les outils existants pour appréhender le risque climat par les investisseurs et sur la création d'un référentiel de compétence ESG.

Lien internet : <https://institutdelafinancedurable.com/>

2.8 Quel est l'encours total des actifs ISR de la société de gestion ?

Au 31/12/2022, les encours labellisés au label ISR public représentent 25.5 Mds d'Euros. Au total 77.3 Mds€ des encours de Groupama AM sont classés article 8 ou 9 selon la réglementation Européenne SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation).

2.9 Quel est le pourcentage des actifs ISR de la société de gestion rapporté aux encours totaux sous gestion ?

Les actifs labellisés ISR de Groupama AM représentent 27% des encours totaux (93.5Mds€) sous gestion et 83% des encours totaux appliquent une démarche formalisée d'intégration ESG.

| ENCOURS ESG AU 31/12/2022 | | |
|----------------------------------|-------------------------|-----|
| Classe d'actifs | Encours en Mds € | |
| Actions & Gestion absolue | 8,2 | 11% |
| Diversifiée | 5,8 | 7% |
| Obligataire | 50,9 | 66% |
| Monétaire | 12,4 | 16% |
| TOTAL | 77,3 | |

3. DONNEES GENERALES SUR LE FONDS ISR PRESENTEES DANS CE CODE DE TRANSPARENCE

3.1 Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG au sein du fonds ?

a) Performance supérieure via l'utilisation des critères ESG :

L'objectif recherché par la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement ISR de ces fonds est de favoriser un changement de paradigme du modèle de développement économique des sociétés sur le moyen long terme à travers des choix de financement plus responsables.

En prenant en considération les recommandations de l'analyse fondamentale intégrée à la sélection des valeurs dans l'univers éligible prédéfini, le gérant sélectionne celles qui intègrent les meilleures pratiques RSE relatives à leurs activités dans l'objectif d'optimiser à moyen long terme le couple rendement/risque de son portefeuille avec une performance supérieure à celle de son indice référence.

Plus d'information sur l'indice de référence ainsi que sur la sélectivité ESG (objectif) du fonds se trouve dans le tableau de la question 2.10.

b) Indicateurs ESG

La méthodologie mise en place chez Groupama AM a pour objectif de privilégier les entreprises les plus vertueuses dans leurs secteurs respectifs sur les 3 piliers : Environnement, Social /Sociétal et de Gouvernance ainsi que sur la thématique du respect des droits humains.

Afin d'atteindre cet objectif Groupama AM s'est doté de cinq indicateurs ESG spécifiques. Ceux-ci sont analysés mensuellement. Les résultats affichés sont systématiquement comparés avec l'indice de référence du fonds. Le taux de disponibilité, c'est-à-dire le pourcentage de couverture du portefeuille et de l'indice de référence par ces indicateurs, donnée cruciale pour assoir la crédibilité de l'analyse, est également affiché.

- **L'intensité carbone** pour le pilier environnement.
- Le **pourcentage d'émetteurs ayant une politique en matière des droits de l'Homme** pour le respect des droits Humains
- Le **nombre d'heures de formation dispensées par salarié et le pourcentage de création nette d'emplois** pour le pilier social/sociétal
- Le **pourcentage d'entreprises ayant un conseil d'administration ou un conseil de surveillance majoritairement indépendant** pour le pilier gouvernance.

3.2 Quels sont les moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs formant l'univers d'investissement du fonds ?

Au sein de l'équipe de recherche, les analystes s'appuient sur de nombreux prestataires externes, notamment sur des agences de notation ESG reconnues pour la qualité de leurs travaux qui fournissent des informations ciblées sur l'ensemble des enjeux E, S, G. Nous travaillons avec différents fournisseurs de données ESG pour leur complémentarité.

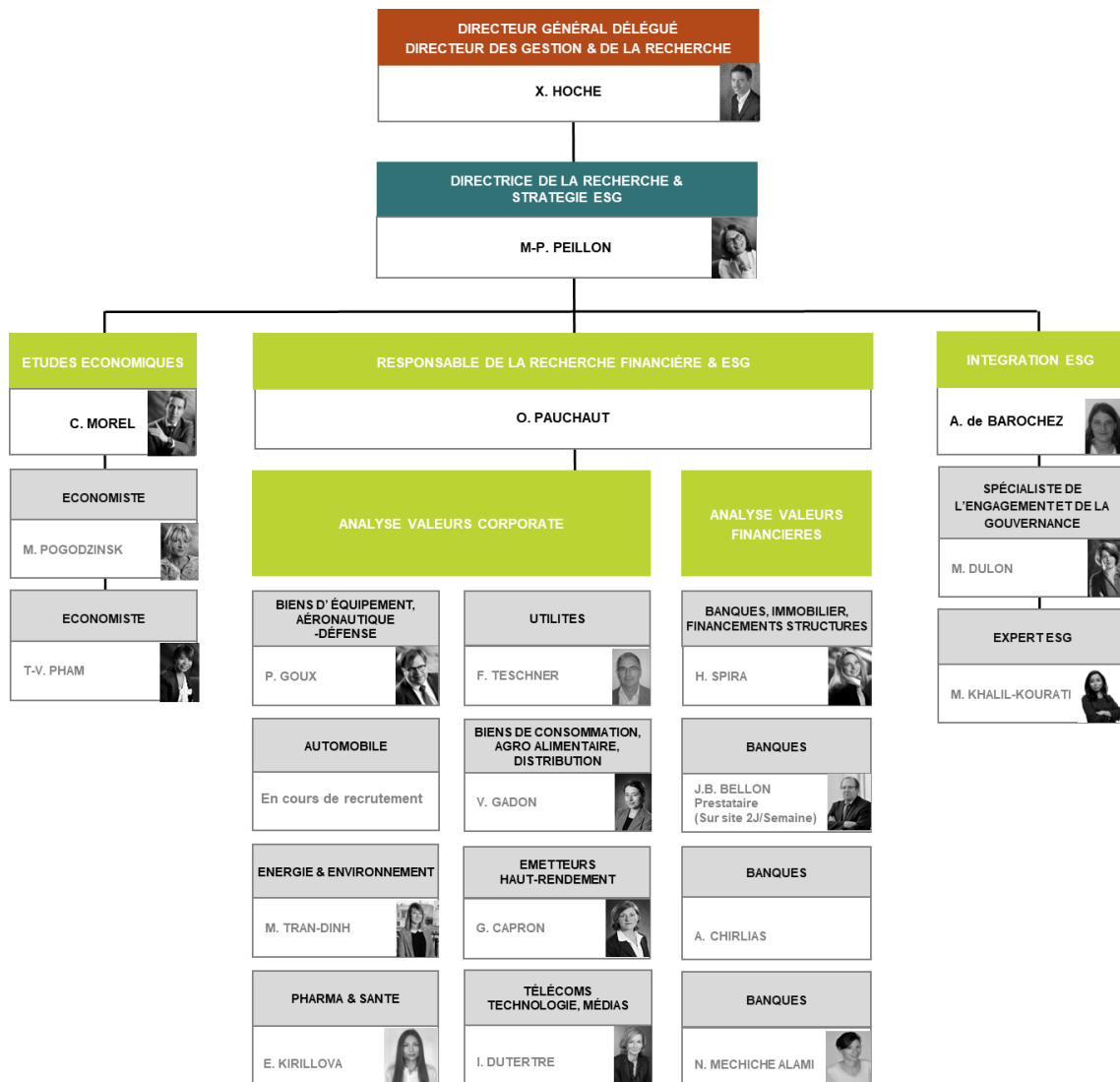
Chaque analyste est responsable de l'analyse financière et ESG de ses secteurs d'attribution. Deux de ces analystes ont un rôle d'animation transverse de chacun des piliers E et S. Une analyste est entièrement dédiée au critère Gouvernance, à la Politique de vote et à la mise en place de la Politique d'engagement. L'analyste experte sur le pilier Environnement est en charge de l'analyse interne des Green Bonds.

Afin de compléter et d'approfondir leur recherche, les analystes bénéficient d'analyses et d'études extérieures complémentaires, issues de courtiers et/ou d'analystes extérieurs spécialisés qui intègrent les enjeux ESG. Ils assurent également un dialogue régulier /constant avec les entreprises et parties prenantes et une veille internet.



Les analystes disposent d'outils formalisés pour exprimer leurs recommandations et les partager avec les équipes de gestion : l'outil de calcul de notes StarQube et un outil donnant accès à l'ensemble des travaux publiés par les analystes AvisRecherche®, une liste des Grands Risques ESG. Toutes les données ESG sont accessibles dans l'outil de gestion SimCorp Dimension.

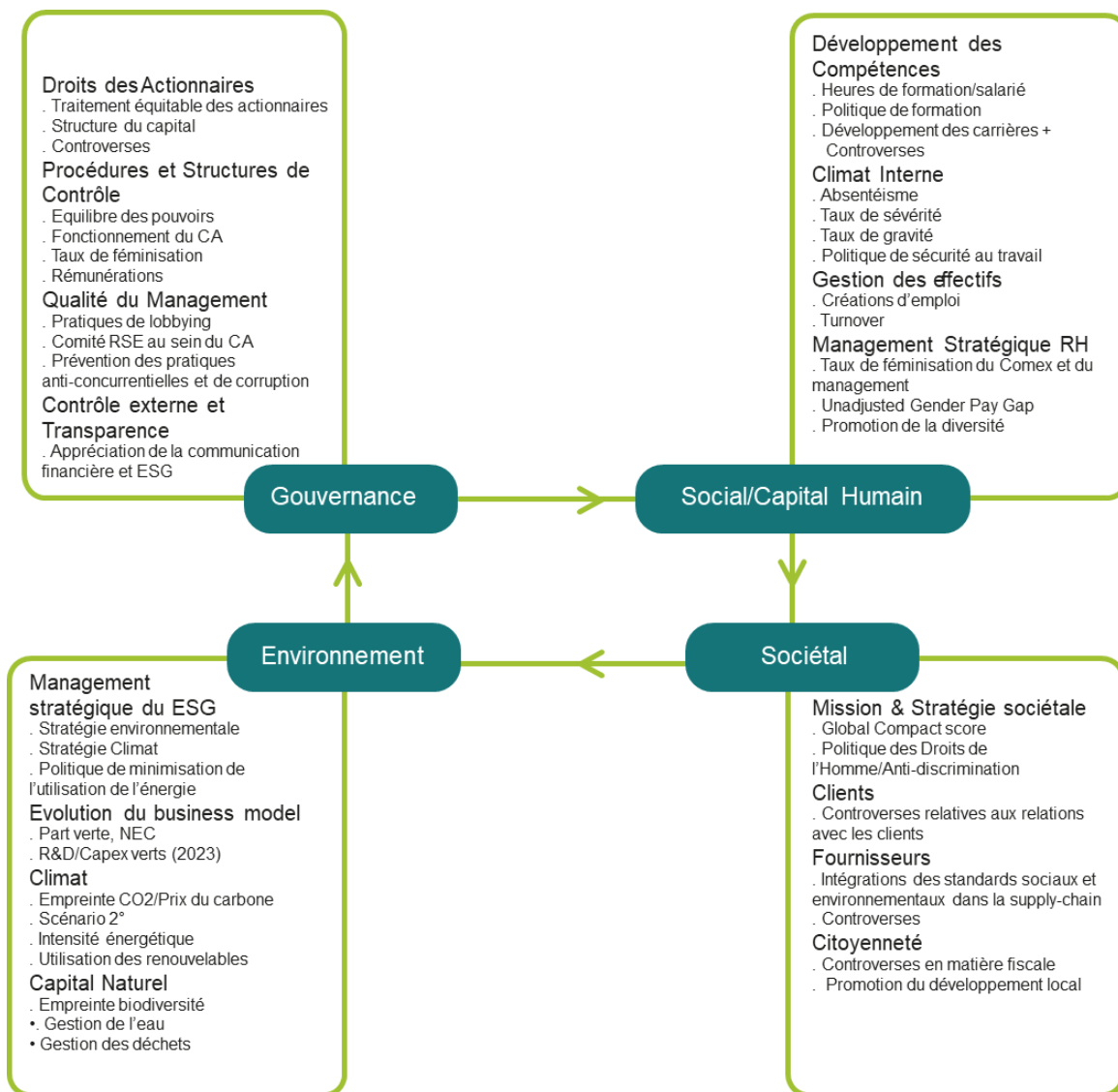
Organigramme de la Recherche et de la Stratégie ESG :



3.3 Quels critères ESG sont pris en compte par le fonds ?

a) Analyse ESG pour les émetteurs corporates

Groupama AM a mis en place une méthodologie prenant en compte les critères sur les piliers Environnement, Social/Sociétal et de Gouvernance :



La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre, directement ou à travers un indicateur équivalent, la quasi-totalité des PAI obligatoires (Principle Adverse Impacts) dans le calcul du Score ESG des émetteurs afin de prendre en compte les impacts négatifs des émetteurs et les risques de durabilité auxquels ils sont exposés. Seul le PAI 4 (exposition à des entreprises opérant dans le secteur des combustibles fossiles) n'est pas intégré.

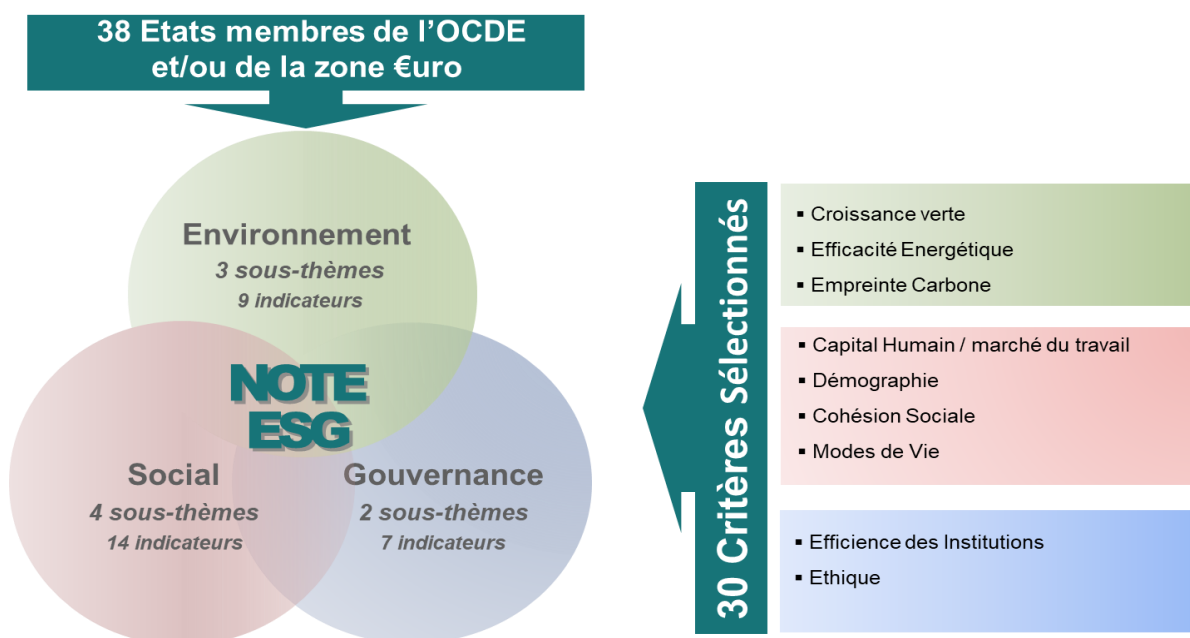
Pour les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, nous en tenons compte à travers un score Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement. Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées via le rapport article 29, document de reporting ESG disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/>

b) Analyse des émetteurs souverains (concerne uniquement les fonds obligataires détenteurs d'emprunts d'Etat)

Groupama AM a la capacité de réaliser une analyse ESG interne sur le compartiment des obligations souveraines. La notation extra-financière est réalisée à partir d'indicateurs de développement durable publiés pour la majorité par la Banque Mondiale et l'OCDE et regroupés ensuite autour des trois grands piliers E, S et G.

Cette méthodologie de notation dresse un état des lieux de la performance d'un pays en matière de développement durable. Il s'agit de classer et noter la capacité des Etats à mettre en place une croissance soutenable sur le long terme.

L'évaluation des 38 membres de l'OCDE s'effectue selon 30 critères appartenant aux piliers ESG : Environnement, Social et Gouvernance.



3.4 Quels principes et critères liés aux changements climatiques sont pris en compte par le fonds ?

Groupama AM s'appuie sur son analyse environnementale afin de limiter son exposition aux deux principaux risques climatiques : risques physiques et de transition. Ainsi, dans notre méthodologie environnementale, nous sélectionnons et pondérons les critères des enjeux climatiques les plus pertinents pour chaque secteur. Ceux-ci sont ainsi pris en compte dans notre notation quantitative. Cette appréciation sur la situation actuelle est assortie d'une perspective traduisant si la stratégie de l'entreprise est considérée comme un risque ou une opportunité.

Par ailleurs, les entreprises appartenant au secteur du charbon et EFNC sont exclues (cf. réponse 2.4 a).

3.5 Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation...) ?

Notre méthodologie d'analyse quantitative, telle que nous la décrivons dans notre réponse à la question 3.3 est complétée par la prise en compte de trois catégories de convictions fortes qui viennent ajuster les quintiles quantitatifs : les Grands Risques ESG, les Opinions gérants.

Les notations quantitatives définitives (après prise en compte de ces ajustements) sont validées au sein d'un comité trimestriel, le Comité ISR réunissant les gérants des fonds ISR labellisés, la Recherche et la DSI.

- *Grands Risques ESG* : valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG. L'investissement dans les valeurs présentes sur liste des Grands Risques est exclu pour l'ensemble des fonds ISR, quelle que soit la durée de l'investissement, mais limité à 1 an pour les fonds monétaires.

En effet compte tenu de la spécificité de la Gestion Monétaire, notamment en termes de détention des supports financiers utilisés, une autorisation spécifique basée sur la maturité des titres est accordée au gérant par le Comité Monétaire. Pour plus de précisions sur les controverses, voir le point 3.6 b.

- *Opinions gérants* : Il s'agit des valeurs, présentant des divergences fortes entre le score quantitatif et l'opinion qualitative ESG des gérants. Ces valeurs sont sélectionnées parmi les valeurs dont la note est inférieure à 40 à condition qu'elles ne fassent pas partie de la liste des Grands Risques ESG. Seules 5 valeurs de l'univers d'investissement peuvent faire l'objet d'une *opinion gérant* demandée par les gérants de l'OPC. La note de ces valeurs est modifiée à 50.

Le choix des valeurs en *Opinions gérants* est argumenté, en termes de différenciation par rapport à l'appréciation quantitative sur un ou plusieurs piliers ESG. Si la valeur est impliquée dans des controverses critiques ou récurrentes selon notre fournisseur de données, une analyse de nos divergences avec l'analyse faite de ces controverses par notre fournisseur est nécessaire. Cet argumentaire est consigné dans un fichier spécifique, actualisé à chaque nouvelle proposition et envoyé en amont du comité ISR. L'entrée de valeurs sur cette liste relève de la responsabilité de la Directrice de la Recherche et Stratégie ESG.

Le processus d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs peut être résumé dans le schéma ci-dessous :

Analyse ESG interne

Cette analyse est systématiquement intégrée à l'analyse fondamentale et s'articule autour de 4 piliers : Environnemental, Social/Sociétal, Gouvernance et Droits de l'Homme. L'analyse de chaque pilier vise à déterminer si le modèle économique de l'entreprise constitue un risque ou une opportunité pour l'investisseur.

Opportunités ESG

L'équipe de gestion sélectionne les titres selon une approche "best in universe" afin de privilégier les meilleurs profils. Le score ESG moyen du portefeuille est supérieur à celui de l'univers après élimination des 20 % de titres les moins bien notés.



Grands Risques ESG

Groupama AM a défini une liste d'exclusion des valeurs identifiées comme particulièrement vulnérables aux risques ESG, soit en raison de controverses sérieuses, soit en raison d'une note de gouvernance très négative dans l'analyse.

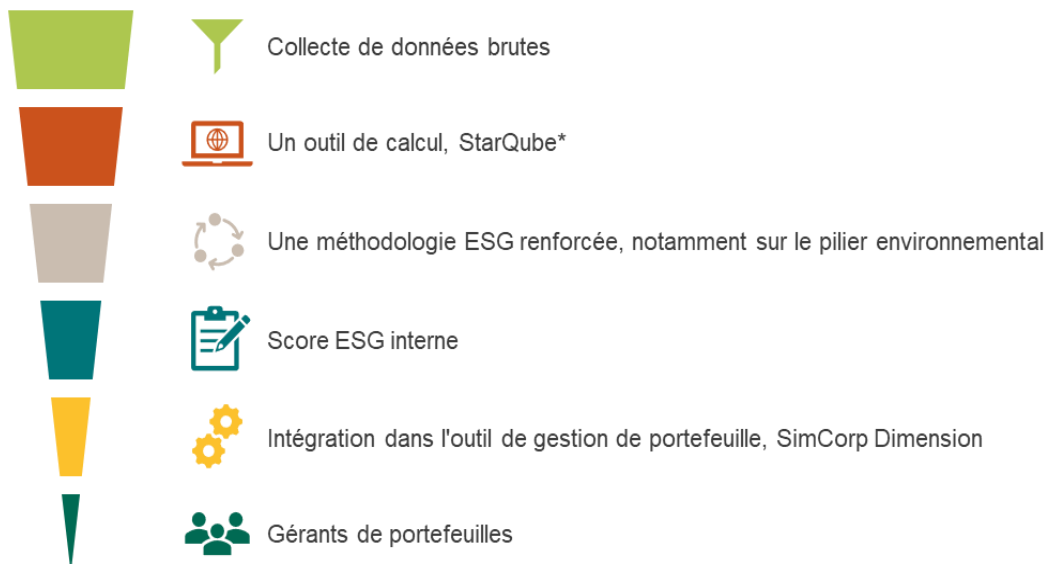
Politique d'exclusion

L'équipe de gestion exclut les secteurs considérés comme non conformes à la politique d'engagement de Groupama AM (charbon, armes controversées, non réinvestissement dans les énergies fossiles non conventionnelles).

Le fonds privilégie les entreprises les plus vertueuses sur les piliers E, S, G ainsi que sur le thème du respect des droits de l'homme :

| Environnement | Social Sociétal | Gouvernance | Droits Humains |
|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Intensité carbone• Net Environmental Contribution*• Part verte• Scénarios 2°C | <ul style="list-style-type: none">• Heures de formation par employé• Créations d'emploi | <ul style="list-style-type: none">• Indépendance des administrateurs | <ul style="list-style-type: none">• Politique en matière des Droits de l'Homme |

La méthodologie ESG a été révisée en 2022 pour se concentrer sur les données brutes, c'est-à-dire refléter la performance ESG des entreprises plutôt que les notes fournies par les agences de notation.



3.6 A quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ?

a) Fréquence

Concernant l'analyse quantitative des émetteurs, l'ensemble des valeurs de l'univers est revu régulièrement par Moody's ESG. Les données provenant des providers sont intégrées tous les trois mois dans notre outil de scoring ESG StarQube. Ainsi l'univers d'investissement est modifié tous les trois mois. Cette modification a lieu en amont de chaque Comité ISR. Dans le cas où une valeur devient non investissable, la gestion a trois mois pour céder le titre à partir du 1^{er} jour du mois suivant le comité ISR.

Les valeurs en Grands Risques ESG sont systématiquement revues tous les semestres au sein de comités dédiés. L'argumentation concernant les Opinions gérants est valable au minimum trois mois et au maximum deux ans. Au terme de ce délai, l'argumentaire doit être actualisé pour que la valeur soit maintenue dans la liste.

b) Suivi des controverses

Groupama AM suit une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG, la liste des « **Grands Risques ESG** ». Le gérant n'investira pas dans les valeurs présentes sur cette liste.

Ce sont les sociétés pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou une dégradation significative des agences de notation.

- Sont exclus de l'OPCVM les investissements dans les titres émis par ces valeurs dont la maturité est supérieure à un an.
- Sont autorisés les investissements dans les titres dont la maturité est inférieure à un an, émis par les sociétés jugées de haute qualité de crédit par notre Comité Monétaire.

Cette liste est composée de deux sous-ensembles :

- Les entreprises ayant un niveau élevé de controverses selon notre fournisseur d'informations sur le sujet (Moody's ESG depuis décembre 2020) et dont la controverse a été validée par notre équipe de Recherche interne.
- Les entreprises dont la gouvernance est notée « Grand Risque » par nos analystes selon notre approche interne, c'est-à-dire appréciée négativement sur au moins 50% des quatre critères internes considérés (droits des actionnaires, procédures et structures de contrôle, qualité du management et transparence).

Pour l'analyse des sociétés controversées, Groupama AM fait appel à Moody's ESG, en se basant sur la Warning List publiée par cette agence.

Les sociétés controversées sont sélectionnées à l'issue d'un retraitement de la Warning List pratiqué sur les 4 critères retenus par Moody's ESG :

- Sévérité de la controverse : Critique & High
- Réactivité de la société : Non communicative & Réactive
- Fréquence : Persistante
- Capacité de la société à atténuer le risque : Faible

Les sociétés controversées ainsi identifiées, ainsi que d'autres controverses pouvant émerger en fonction de l'actualité font l'objet d'un suivi de la part des analystes. Dans tous les cas, les entreprises feront l'objet d'une analyse interne permettant de valider ou d'invalider la controverse selon les critères suivants :

- Importance et matérialité financière et/ou RSE de la controverse
- Chiffre d'affaires concerné, impact sur la rentabilité
- Qualité de la réponse de l'entreprise (mesures correctives, provisions)
- Qualité des systèmes de conformité, contrôle interne
- Suivi de résolution de la controverse

L'entrée ou la sortie de valeurs sur cette liste est validée par un Comité des risques de durabilité, présidé par le Directeur des Risques de Groupama AM. Ce comité se réunit formellement deux fois par an, à chaque actualisation systématique de la liste.

4. PROCESSUS DE GESTION

4.1 Caractéristiques de la gestion ISR du fonds ?

- **Stratégie dominante** : Best-in-Universe
- **Stratégie complémentaire** : Exclusion & Engagement
- **Classe d'actifs principale** : Actions France
- **Exclusions appliquées par le fonds** : Charbon, Autres : Grands Risques ESG, armes controversées

4.2 Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

Les résultats de notre analyse ESG, ont un impact majeur sur la sélection des valeurs constituant le portefeuille de Groupama France Stock et France Gan

La construction de portefeuille se fait de manière à refléter notre engagement ESG clair et tangible :

1. Privilégier les émetteurs les plus vertueux en termes de pratiques ESG et écarter les moins vertueux

Notre processus de gestion repose ainsi sur des engagements ESG précis :

- Une sélection au sein d'un univers d'investissement restreint

L'univers est en effet construit en pratiquant une exclusion préalable sur des considérations extra-financières :

- Des valeurs controversées ou dont la gouvernance est jugée très mauvaise (liste des Grands Risques ESG, cf. 3.6.b) ;
 - Des filières jugées non compatibles avec la politique d'engagement de Groupama AM (extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon cf. 2.4.a, armes controversées telles que les bombes à sous-munition et les mines anti-personnel) ;
 - Et des valeurs les moins bien notées selon notre filtre quantitatif ESG (20% des moins bonnes notes ESG, classées en Quintile 5 dans une approche « best-in-universe »)
- Un score moyen ESG du portefeuille supérieur à celui de son indice de référence
 - Un taux de couverture et de suivi ESG minimum de 90% du portefeuille (hors liquidités détenues à titre accessoire dont OPC monétaire)

2. Afin de traduire concrètement les objectifs extra-financiers recherchés, GROUPAMA AM fournit une liste de cinq indicateurs de performance ESG, couvrant le périmètre des piliers Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance ainsi que les sujets des Droits Humains.

- Le pourcentage d'entreprises ayant un conseil d'administration ou un conseil de surveillance majoritairement indépendant pour le pilier gouvernance.
 - Part du portefeuille composé des entreprises dans lesquelles le conseil d'administration ou de surveillance est composé à majorité de membres indépendants.
- L'intensité carbone pour le pilier environnement.
 - L'intensité carbone correspond à la moyenne des émissions de gaz à effet de serre, rapportées par millions d'euros de CA pour les entreprises et rapportées au PIB pour les Etats
- Le pourcentage d'émetteurs ayant une politique en matière des droits de l'Homme pour le respect des droits Humains.
 - Part du portefeuille composée des entreprises qui ont mis en place une politique en matière des Droits de l'Homme.
- Le nombre d'heures de formation dispensées par salarié pour le pilier social/sociétal.
 - Nombre moyen d'heures de formation par salarié et par an
- Le pourcentage de création d'emploi pour le pilier social/sociétal.
 - Pourcentage moyen de la croissance du nombre d'employés sur une année

Ces indicateurs sont calculés au niveau du portefeuille et de l'univers en % de l'actif (hors liquidités détenues à titre accessoire dont OPC monétaire). Afin de calculer le taux de couverture de chacun des indicateurs de performance ESG, il est pris en compte la somme des poids des lignes du portefeuille (et de l'univers) dotées d'une information sur l'indicateur.

3. Garantir une performance positive sur deux des cinq indicateurs ESG suivis : le pourcentage d'entreprises ayant un conseil d'administration ou un conseil de surveillance majoritairement indépendant et le pourcentage d'émetteurs ayant une politique en matière des droits de l'Homme pour le respect des droits Humains.

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu au respect de deux objectifs :

- Une note moyenne pondérée des fonds supérieure à celle du benchmark sur l'indicateur suivant (moyenne sur 12 mois glissants) : **le nombre d'heures de formation dispensées par salarié**
 - Cet indicateur sera disponible sur au moins 90% du portefeuille (hors liquidités détenues à titre accessoire dont OPC monétaire).
- Un niveau moyen pondéré d'émissions de CO² des fonds inférieur à celui du benchmark (moyenne sur 12 mois glissants), appelé **intensité carbone**
 - Cet indicateur sera disponible sur au moins 70% du portefeuille (hors liquidités détenues à titre accessoire dont OPC monétaire).

Parallèlement, à des fins de reporting nous calculerons et publierons mensuellement une analyse SPOT (lors de chaque fin de mois), de ces deux indicateurs (ainsi que des trois autres indicateurs ESG suivis) afin de fournir une analyse plus fine et actualisée à nos clients.

4. Optimiser la performance du portefeuille à moyen et long terme par la complémentarité de nos approches extra-financière et financière

Les convictions financières sont en cohérence avec les objectifs de gestion des fonds :

- Favorisées par l'étroite collaboration avec l'équipe d'analystes financiers et extra-financiers
- Nourries par le comité de stock picking et complémentaire à la génération d'idées de l'équipe de gestion.
- Appuyées par le Macro-process
- Structurées, pour quantifier les potentialités d'un investissement et appréhender les risques au travers :
 - De la stratégie d'entreprise
 - Des moteurs de croissance
 - De la qualité de l'équipe dirigeante

Process d'investissement : moteurs de performance



4.3 Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

Les critères relatifs au changement climatique sont pris en compte dans la construction du portefeuille de plusieurs manières. En premier lieu, à travers l'exclusion du secteur du charbon (cf. réponse 2.4 a), en second lieu à travers le suivi de l'intensité carbone du portefeuille avec pour objectif d'être durablement inférieure à celle de l'indice de référence (cf. réponse 4.2.3), et enfin à travers la prise en compte de ces critères au sein de l'analyse environnementale des valeurs (cf. réponse à la question 3.4).

4.4 Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ?

L'exposition aux émetteurs n'ayant pas fait l'objet d'une notation ESG est limitée à 10% du portefeuille, en moyenne sur 12 mois glissants.

4.5 Le processus d'évaluation ESG et/ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ?

Non

4.6 Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes solidaires ?

Non

4.7 Le fonds pratique-il le prêt/emprunt de titres ?

Les fonds Groupama France Stock et France Gan ne pratiquent pas de politique de prêt/emprunt de titres et n'ont donc pas besoin d'exercer une politique de rapatriement des titres.

4.8 Le fonds utilise-t-il des instruments dérivés ?

Afin de réaliser son objectif de gestion et dans la limite d'une fois l'actif net, les gérants peuvent recourir à des instruments dérivés, pour se couvrir ou ajuster temporairement l'exposition du fonds.

Cependant, les fonds Groupama France Stock et France Gan utilisent de façon modérée les instruments dérivés, essentiellement pour la gestion des souscriptions/rachats.

Le recours aux produits dérivés n'est cependant pas exclu en cas de risque de marché ou pour gérer de façon transitoire l'exposition globale du portefeuille.

Les fonds peuvent être également exposé à titre accessoire (dans la limite d'un engagement maximum de 10% de l'actif net) au risque de change, et en cohérence avec le prospectus du fonds.

4.9 Le fonds investit-il dans des OPC ?

Oui pour la gestion des liquidités.

5. CONTROLES ESG

5.1 Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion du fonds ?

Plusieurs niveaux de contrôle sont exercés :

a/ Contrôle interne

- Ex-ante : le gérant s'assure que les titres en portefeuille appartiennent bien à son univers éligible grâce à l'outil SimCorp Dimension.
- Ex-ante et ex-post via le serveur de contraintes de SimCorp Dimension, un contrôle est effectué afin que les valeurs en Grands Risques ESG et les valeurs présentes sur la liste d'exclusion charbon ne puissent pas faire l'objet d'un ordre à l'achat.
- Ex-post : un contrôle est effectué sur le respect des objectifs ESG (respect des objectifs de performance des indicateurs choisis cf. 4.2.3)) et notamment le taux de couverture et de suivi ESG (de minimum 90%) du portefeuille.
- Le contrôle de second niveau des respects des contraintes d'investissements relatives à l'approche ISR/ESG déterminée est effectué sur base annuelle par l'équipe Contrôle Interne.

b/ Contrôle externe :

Le processus de gestion ISR est régulièrement évalué dans le cadre :

- des procédures d'appels d'offres ISR auxquelles participe la société de gestion
- du process de labellisation ISR (Label Public)

6. MESURES D'IMPACT ET REPORTING ESG

6.1 Comment est évaluée la qualité ESG du fonds ?

La qualité ESG des fonds est évaluée à travers la réduction de 20% de l'univers d'investissement initial du fonds (i.e. une élimination des 20% de plus mauvaises valeurs), comme mentionné dans la question 3.3.

6.2 Quels indicateurs d'impact ESG sont utilisés par le fonds ?

Afin de mesurer l'impact de la sélection des valeurs en portefeuille sous l'angle ESG, Groupama a choisi de suivre cinq indicateurs de performances ESG des fonds. Ceux-ci ont été choisis en fonction de :

- Leur taux de disponibilité chez les différents providers
- Leur pertinence : il faut mesurer un impact qui a du sens, et choisir des indicateurs pertinents pour l'ensemble des secteurs
- Leur caractère discriminant : permettre de distinguer les meilleurs et les mauvais élèves
- Leur importance dans notre méthodologie d'analyse des émetteurs

Tableau synthétique des indicateurs choisis

| | Indicateur | Source | Définition | Commentaire |
|----------------|--|------------------|--|---|
| SOCIAL | Créations nettes d'emploi | Moody's ESG | Pourcentage moyen de la croissance du nombre d'employés sur une année | Mesure l'impact social direct des entreprises. Non retraité des changements de périmètre = une scission (/acquisition) implique une baisse (/augmentation) du nombre d'employés. |
| | Heures de formation | Moody's ESG | Nombre moyen d'heures de formation par salarié et par an | Ce deuxième indicateur social permet de compléter le premier en donnant une indication sur le climat social des entreprises et de l'investissement en capital humain. |
| ENVIRONNEMENT | Intensité carbone | Iceberg Data Lab | Émissions de gaz à effet de serre rapportés au millier d'euros de chiffre d'affaires | La mesure d'une empreinte carbone donne une indication de l'intégration des enjeux climat dans le portefeuille. La donnée carbone fait partie des données ESG les plus disponibles. |
| DROITS HUMAINS | Politique en matière des Droits de l'Homme | Moody's ESG | Part du portefeuille composé des entreprises qui ont mis en place une politique en matière des Droits de l'Homme | Le choix de cet indicateur a été fait en raison de son fort taux de disponibilité et de son caractère discriminant. |
| GOUVERNANCE | Conseil à majorité d'indépendants | Moody's ESG | Part du portefeuille composé des entreprises dans lesquelles le conseil d'administration ou de surveillance est composé à majorité de membres indépendants | Indicateur courant en matière de gouvernance, qui a un double avantage d'être discriminant et d'être un point clé de notre méthodologie d'analyse des émetteurs. |

6.3 Quels sont les supports media permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR du fonds ?

Le Code de Transparence et le reporting mensuel des fonds comportant un volet ESG sont disponibles sur le site internet de la société de gestion, sur la page dédiée au fonds.

[http://produits.groupama-am.com/fre/institutionnels/offre-institutionnels/institutionnels/groupama-france-stock-i-c/\(tab\)/publication](http://produits.groupama-am.com/fre/institutionnels/offre-institutionnels/institutionnels/groupama-france-stock-i-c/(tab)/publication)

6.4 La société de gestion publie-t-elle les résultats de sa politique de vote et de sa politique d'engagement ?

Les documents sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et les liens sont donnés dans la réponse à la question 2.3.

AVERTISSEMENT

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DIC PRIIPS) de l'OPCVM. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur www.groupama-am.com. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos. Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.